

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITÉ DE TOURS
Séance du 6 juillet 2026**DÉLIBÉRATION n°2026-61**

Le conseil d'administration s'est réuni le lundi 6 juillet 2026 en séance plénière, sur convocation du Président de l'université, adressée le vendredi 26 juin 2026.

Point de l'ordre du jour :

4.2. Refonte du fonctionnement de la cellule d'écoute des personnels

.....

Vu le code de l'éducation,

Vu le code général de la fonction publique, notamment l'article L. 135-6,

Vu les statuts de l'université de Tours,

Vu la délibération n°2022-05 du conseil d'administration du 31 janvier 2022,

Vu l'avis de la formation spécialisée du comité social d'administration du 24 juin 2026,

Vu l'avis du comité social d'administration du 3 juillet 2026,

Exposé de la décision :

Dans le prolongement de la création d'une cellule d'écoute étudiante unique pour le traitement des situations de violences sexistes et sexuelles, de harcèlement et de discrimination, il est proposé au conseil d'administration d'approuver un dispositif équivalent de cellule unique des personnels pour le signalement et le traitement des situations de violences sexistes et sexuelles, discriminations, violences et harcèlement.

Proposition de décision soumise au conseil :

- approbation de la procédure et des modalités de fonctionnement de la cellule unique des personnels pour le signalement et le traitement des situations de violences sexistes et sexuelles, discriminations, violences et harcèlement, conformément au document joint à la présente délibération ;
- abrogation de la délibération n°2022-05 du conseil d'administration du 31 janvier 2022 portant création de la cellule de prévention, d'accompagnement et de veille contre les violences sexistes et sexuelles et portant création de la cellule de prévention et d'accompagnement pour toutes les formes de conflit au travail.

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration approuve la présente décision, comme suit :

Nombre de membres constituant le conseil : 36	DECOMPTE DE VOIX
Nombre de membres en exercice : 36	Abstentions : 0
Quorum : 18	Votants : 30
Membres présents : 20	Blanc(s) ou nul(s) : 0
Membres représentés : 10	Votes exprimés : 30
Total des membres présents et représentés : 30	Majorité requise : 16
	Pour : 30
	Contre : 0

Pièce jointe :

- procédure de signalement et de traitement des situations de violences sexistes et sexuelles, discriminations, violences et harcèlement des personnels.

Fait à Tours,

Philippe Roingeard

Philippe Roingeard
le 16/07/2026 13:37:37 +02:00

université
de TOURS